69me ANNEE — N° 1194. Paraît le Samedi SAMEDI 11 JANVIER 1969.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration - Rédaction
25, rue Droite — SISTERON - 04
Téléphone : 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces légales : 1 F. 50 la ligne.
Autres annonces : on traite à forfait.

Pour la publicité extra-régionale :
AGENCE CHIMOT
3, rue d'Amboise, PARIS (2me)

Le Numéro : 0 F. 20.
Abonnement : 1 an : 10 F.
C.C.P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

LA FAMILLE SISTERONNAISE

Nous rappelons aux chefs de famille domiciliés à Sisteron, ou dans le canton, que :
- Samedi 11 janvier, de 11 à 12 h. 15,
- dimanche 12 janvier de 11 à 12 h. 15,

auront lieu les dernières permanences, salle des pas-perdus à la mairie de Sisteron, de responsables de l'Association Familiale, pour y recevoir cotisations de nouveaux adhérents ou renouvellement des anciens adhérents.

Les familles ont des intérêts à défendre : c'est maintenant qu'il faut penser à l'avenir des enfants, même à peine nés !

Pouponnières, garderies, clubs de loisirs, activités éducatives, école, emploi, sport, logement et... vieillesse.

Peut-être les familles comptent-elles sur le Hasard ou les Puissances pour favoriser leur épanouissement autant moral que financier !

Le Président.

LES « CH'TIMIS » A SISTERON

Demain dimanche, les « Ch'Timis » des Basses-Alpes seront réunis au Touring-Napoléon à Sisteron et, vers 16 heures, on procèdera au tirage du gâteau des Rois.

Souhaitons une bonne matinée à tous ces « gens du Nord ».

L'EXPOSITION LOUIS JAVEL

Il y a quelques jours, Louis Javel, l'artiste peintre local, exposait, dans le hall de la mairie, quelques toiles se rapportant à notre région.

De très nombreux connaisseurs ont visité cette exposition et plusieurs toiles ont retenu les regards, et cette manifestation sera fermée le 15 janvier. Il est donc grand temps, pour ceux que l'art intéresse, de se réserver quelques moments pour voir cette exposition.

AUJOURD'HUI
SAMEDI 11 JANVIER 1969
GRANDE FOIRE A SISTERON

DE GARDE

Dimanche 12 janvier 1969.

Docteur CASTEL, rue des Combes — Tél. 1.18.
Pharmacie REY, rue de Provence — Tél. 0.25.
Garage SIMCA, Cours Melchior-Donnet — Tél. 0.26.

Lundi 13 janvier 1969.

Pharmacie REY, rue de Provence — Tél. 0.25.
Boulangeries :
— MARTINI, rue de Provence.
— SINARD, Les Plantiers.

DONNEURS DE SANG

Beaucoup de donneurs de sang sont venus, dans la fin de décembre, apporter leur cadeau à la collecte qui s'est tenue à l'Hôpital de Sisteron.

Ce geste, qui fait honneur à celui ou à celle qui fera vivre, qui apportera de nouveau la joie dans de nombreux foyers.

Aussi, merci à tous.

LE TEMPS

Dans cette semaine, le froid a persisté, les degrés ont quelque peu dérangé les habitudes. Il a fait froid. Puis la pluie est venue, suivie d'une chute de neige abondante. De très gros flocons sont tombés, et deux heures après, la chute s'est arrêtée. Le soleil a envoyé ses rayons quelques instants, et le froid est redevenu ce qu'il était, c'est-à-dire vif.

DON

Au mariage de Jean-Paul Gassend et de Michelle Pellier, il a été fait don de la somme de 50 francs à répartir en parts égales entre le Goûter des Vieux et les Sapeurs-Pompiers de Sisteron.

Avec nos sincères remerciements, nous adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE PAUL ARENE

—o—

Représentation aux Conseils de Classe

—o—

Les récentes dispositions prévoient la représentation des parents aux Conseils de Classe, à raison de deux délégués par classe. Ces représentants sont choisis par le Chef d'établissement sur des listes présentées par les Associations de Parents d'Elèves.

Les parents qui désirent être représentants aux Conseils de Classe sont priés de le signaler par lettre à l'Association des Parents d'Elèves du Lycée avant le 20 janvier, en indiquant leur nom, prénom, adresse, classe fréquentée par leur enfant.

L'Association présentera à Madame la Directrice la liste des candidats.

VARIETES-CINEMA

Samedi en soirée, dimanche en matinée et en soirée, le plus prestigieux des corsaires :

« SURCOUF » (1re époque)
« Le Tigre des Sept Mers »

en scope et en couleurs, avec Gérard Barray, Antonella Lualdi, Terence Morgan, etc...

———

La semaine prochaine :

« SURCOUF » (2me époque)
« Tonnerre sur l'Océan Indien »

LE PREMIER MARIAGE DE L'ANNEE

Samedi dernier, dans l'après-midi, M. Fauque, maire et conseiller général, procédait au premier mariage de l'année, en unissant Mlle Michèle Pellier à M. Jean Gassend, d'Upaix.

M. le Maire n'a pas manqué d'adresser, pour ce premier service, toutes les félicitations d'usage, et nous-mêmes, à ce jeune ménage, nos meilleurs vœux de bonheur.

LA MEDAILLE DU TRAVAIL

La médaille de vermeil du Travail, au titre de la promotion du 1er janvier 1969, vient d'être décernée à M. Robert Lamiraux, maître-ouvrier à l'Electricité de France de Sisteron.

M. Robert Lamiraux, ancien prisonnier de guerre, est parmi nous depuis de nombreuses années et cette récompense vient justifier les mérites exceptionnels.

***

Egalement, au titre de la promotion du 1er janvier 1969, M. Pierre Morère, chef de fabrication à la Papeterie du Jabron, vient de recevoir la médaille d'argent du Travail.

Agé de 62 ans, M. Pierre Morère est à Sisteron depuis le 1er octobre 1933, et cette juste récompense apporte les incontestables mérites d'un excellent employé.

Nous adressons donc à ces deux décorés, nos félicitations.

PRESSING DES ARCADES
REMISE A NEUF TOUS VETEMENTS
NETTOYAGE A SEC EN TROIS HEURES
NETTOYAGE DANS LA JOURNEE — CUIR ET DAIM

AGENCE
FIAT-FRANCE
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

Offrez
un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

MEUBLEZ-VOUS
«Aux Meubles Bouisson»
Les meilleurs spécialistes du Meuble
vous présentent
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION
Tous les Styles de Mobiliers et Literies
dans leurs meilleures fabrications
Les Meubles BOUISSON vendent moins cher
une seule visite vous convaincra
Devis, Maquettes, Livraisons
et Installations dans toute la France
SISTERON - Tél. 24 SAINT-AUBAN - Tél. 62

ACCESSOIRES - AUTO
19, Rue Droite SISTERON Tél. 5.17
M. VENTURINI, vous informe de l'ouverture d'un dépôt vente d'accessoires auto régional, où le meilleur accueil vous sera réservé.
Stockiste départemental des
« BATTERIES BAROCLEM »

CHRONIQUE PHILATELIQUE

Depuis bientôt une année, fonctionne la Mutuelle-Philatélie, section du vaste mouvement philatéliste moderne de Marseille, lequel, affilié à la Fédération Nationale, fait sienne la devise fédérale : Unir et Instruire.

Le titre Mutuelle implique d'être « tous pour un, un pour tous », avec des objectifs précis : rassembler tous les philatélistes, défendre les plus modestes contre la spéculation, conseiller et aider les débutants, protéger les jeunes des mercantis, développer le goût du beau, faire de ce loisir populaire un art véritable ouvrant la voie aux connaissances et à la culture.

Il ne nous est possible d'apporter ici que des idées générales, qui risquent, peut-être, de ne pas répondre aux aspirations, aux possibilités, et aux dispositions de chacun ; aussi estimons-nous nécessaire de nous mettre à la disposition des intéressés en tenant une permanence hebdomadaire.

Nous conseillons vivement les débutants, de tout âge, ainsi que les parents désireux de voir leurs enfants prendre cette voie — qu'ils soient ou non adhérents à notre association — de ne pas hésiter à venir se renseigner à notre prochaine permanence qui se tiendra le jeudi 16 janvier, de 15 à 17 heures, à la mairie de Sisteron (salle du rez-de-chaussée).

—o—

BOURSE AUX TIMBRES

Demain dimanche 12 janvier, à la mairie de Sisteron, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, aura lieu la première Bourse aux Timbres de l'année 1969, organisée par la Mutuelle-Philatélie de Sisteron.

Nous invitons tous les philatélistes, adhérents ou non à notre association, à participer à cette manifestation au cours de laquelle ils pourront, comme d'habitude :

— Echanger, vendre et acheter des timbres neufs ou oblitérés, des cartes et enveloppes premier jour, des souvenirs philatéliques, etc...
— S'approvisionner en matériel : albums, feuillets complémentaires, intercalaires ou caches.
— Passer commande de timbres ou de matériel.
— Régler leur cotisation 1969 (Prix inchangé : 6,00 F.).

***

A midi, nous convions les philatélistes intéressés à participer au repas qui sera pris en commun (prix environ 10,00 F.).

AMICALE DES ANCIENS MARINS

L'Amicale fêtera les Rois le dimanche 12 janvier à 15 heures au Restaurant des Chênes, route de Gap. Les amicalistes qui n'auraient pas été touchés par une convocation doivent interpréter le présent avis comme une invitation personnelle.

***

Une nouvelle page au carnet rose des membres de l'Amicale : Une petite fille est venue aggrandir le cercle de la famille de notre amicaliste David. L'Amicale adresse ses meilleurs souhaits à Elisabeth et ses compliments aux parents.

RAMASSAGE SCOLAIRE

Les personnes intéressées par le service de ramassage scolaire sur le trajet Plan de Laidet à Sisteron, sont priées de faire inscrire leurs enfants, de toute urgence, au secrétariat de la mairie de Sisteron.

Elles devront indiquer le point de départ, l'établissement fréquenté, l'année d'étude, la classe où les enfants sont inscrits.

Un billet d'inscription délivré par la mairie sera exigé par le transporteur.

DISTRIBUTION GRATUITE DE BONS DE BEURRE

Les personnes bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité, ou d'une aide sociale accordée dans les mêmes conditions de ressources, à savoir l'allocation principale d'aide aux grands infirmes, l'allocation aux assistés médicaux totaux, allocation d'aide aux personnes âgées, allocation de loyer, titulaires de la carte des économiquement faibles, sont invitées à se présenter au secrétariat de la mairie, avant le 15 janvier 1969, pour y retirer des bons gratuits de beurre.

Elles devront présenter, soit la notification d'attribution de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité, soit le dernier talon du mandat attestant le versement de la forme d'aide sociale mentionnée ci-dessus, dont elles sont bénéficiaires.

Cette Semaine...
dans PARIS-MATCH

— En couleurs : Apollo VIII - Les photos les plus bouleversantes jamais faites.
— Le massacre des bébés phoques va recommencer.
— Le Salon Nautique.

AUJOURD'HUI SAMEDI TOUTE LA JOURNEE :
Place de la Républipue
PRESENTATION
de la gamme FIAT-FRANCE
Essais de tous véhicules.

REGENOR
« LA VIE DANS LE SOL »
assure la parfaite assimilation et l'efficacité des engrais grâce au fonctionnement biologique optima des sols.
Dépôt et Vente : S.A.R.L. BURLE et Cie
Gérant : A. RANQUE
Rue des Cordeliers — SISTERON Tél. 62

fuel domestique TOTAL
Commandes et livraisons
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

Samedis, Dimanches, Fêtes et Veilles de Fêtes
BAR LÉON
Rue de Provence
Vente et dégustation de Coquillages et Fruits de Mer

GARAGE DU DAUPHINÉ
SIMCA
Vente - Achat - Neuf - Occasion - Crédit
Dépannage jour et nuit
Mécanique - Tôlerie - Peinture
Mise au point sur banc électronique
Cours Melchior-Donnet SISTERON — Tél. 26

© VILLE DE SISTERON

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE SISTERON

Au cours de sa dernière réunion de l'année écoulée, le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Sisteron a enregistré avec beaucoup de plaisir le succès de cet établissement qui, depuis 125 ans et avec ses six succursales, tient une place de plus en plus importante dans le département.

Il a souligné avec satisfaction la progression constante des dépôts qui atteindront incessamment le chiffre appréciable de deux milliards d'anciens francs. Il a, à l'étude, de nombreux projets qui contribueront encore à son extension.

Il a noté les services rendus aux collectivités grâce à la loi Minjoz qui, en 1968, a permis à la Caisse d'Epargne de prêter aux collectivités de sa circonscription plus de 100 millions d'anciens francs.

Il a pu apporter, au cours de sa réunion et comme chaque année, son aide aux différentes œuvres sociales de la ville en contribuant à soulager certaines misères ou infortunes. Il a notamment largement participé à l'achat d'un véhicule destiné au transport des enfants de l'A.D.A.P.E.I. des Basses-Alpes (enfance inadaptée).

Le Conseil d'administration adresse ses remerciements et ses félicitations à tous ceux qui ont œuvré pour le grand bien de l'épargne. Il rappelle à ses fidèles déposants que le taux de l'intérêt est passé, à compter du 1er janvier 1969, à 3,50 % et espère leur donner les facilités qu'il a toujours désiré leur procurer.

Aux GALERIES LAFAYETTE
chez **M. GREGOIRE Lucien**
Bureau de commande :
19, rue Saunerie - SISTERON
Tél. 5.10
Le Catalogue de Blanc 1969
est arrivé
Venez vite le chercher

LES ELECTIONS CANTONALES ET MUNICIPALES DE SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES

Dimanche dernier, se déroulaient dans le canton de Saint-Etienne-les-Orgues, des élections pour pourvoir au remplacement de M. Charles Caste, décédé, Maire et Conseiller général du canton (F.G.D.S.) et vice-président de l'assemblée départementale.

Quatre candidats étaient en présence, et M. Jean Cabanne, administrateur civil au ministère de l'Intérieur, candidat de défense des intérêts du canton, a été élu dès le premeir tour à une écrasante majorité. Voici d'ailleurs les résultats :

Inscrits : 977 ; votants : 723 ; exprimés : 643.

Ont obtenu :

Jean Cabanne : 406 voix, élu.

M. Legouic, Maire de Mallefougasse (F.G.D.S.) : 96 voix ; Fabiani, (Indépendant) : 93 voix ; Trabuc (P. C.) : 48 voix.

Les résultats par bureaux :

CRUIS — Inscrits : 157 - Votants : 106 - Exprimés : 104. Cabanne, 65 ; Legouic, 15 ; Fabiani, 10 ; Trabuc, 14.

FONTIENNE — Inscrits : 63 - Votants : 15 - Exprimés : 15. Cabanne, 11 ; Legouic, 2 ; Fabiani, 2 ; Trabuc, 0.

LARDIERS — Inscrits : 63 - Votants : 44 - Exprimés : 43. Cabanne, 19 ; Legouic, 11 ; Fabiani. 8 ; Trabuc, 5.

MALLEFOUGASSE — Inscrits : 28 - Votants : 22 - Exprimés : 21. Cabanne, 12 ; Legouic, 9 ; Fabiani, 0 ; Trabuc, 0.

MONTLAUX — Inscrits : 73 - Votants : 51 - Exprimés : 51. Cabanne, 30 ; Legouic, 18 ; Fabiani, 2 ; Trabuc, 1.

ONGLES — Inscrits : 231 - Votants : 110 - Exprimés : 109. Cabanne, 71 ; Legouic, 7 ; Fabiani, 24 ; Trabuc, 7.

REVEST-SAINT-MARTIN — Inscrits : 42 - Votants : 23 - Exprimés : 23. Cabanne, 14 ; Legouic, 5 ; Fabiani, 0 ; Trabuc, 4.

ST - ETIENNE - LES - ORGUES — Inscrits : 356 - Votants : 292 - Exprimés : 277. Cabanne, 184 ; Legouic, 29 ; Fabiani, 47 ; Trabuc, 17.

***

En même temps que les élections au conseil général, une élection pour pourvoir au remplacement de deux conseillers municipaux, avait lieu à Saint-Etienne-les-Orgues.

Dix candidats étaient en présence. Voici les résultats :

Inscrits : 356 ; votants : 294 ; nuls : 14.

Ont obtenu : M. Marcel Chaisse, 84 voix - Mme Bonnet Louise, 79 voix - M. Pierre Bouillot, 76 voix - M. Marcel Jourdan, 63 voix - M. Pierre Mosca, 62 voix - M. Fabiani, 40 voix - M. Gabon, 31 voix - M. Trabuc, 20 voix - M. Jean André, 20 voix.

Il y a ballottage.

Le second tour aura lieu demain dimanche.

LE DIMANCHE SPORTIF
SISTERON - VELO (équipe 1re)
Champion d'Automne en Promotion de 1re Division

En ce premier dimanche 69, l'équipe fanion est allée battre à Vinon l'équipe locale, par un score net et sans bavure de 5 à 0.

Par suite de cette victoire, d'ailleurs attendue, l'équipe s'est hissée en tête du championnat de son groupe avec une avance de 3 points sur le second et se trouve champion d'automne. Il n'y a pas de doute, la joie règne au sein du Club. La commission technique, les dirigeants, l'entraîneur, supporters et amis ont le droit d'être fiers de leurs joueurs.

Certes, les protégés de Cano ne s'arrêteront pas là. Le chemin qui reste à parcourir sera encore bien épineux, il est évident, que plus ce championnat touchera à sa fin, plus les rencontres deviendront palpitantes, acharnées, disputées et dures.

Pour faire face à ces matches, la commission technique et l'entraîneur ne manqueront d'appuyer les méthodes modernes qui s'imposent. La finesse de la technique, l'endurance, la volonté de vaincre, le finisch, la ruse et surtout de respecter le « flair-play » et les décisions arbitraires, sans négliger une franche camaraderie entre joueurs et dirigeants qui d'ailleurs doit être la base pour le second round.

Souhaitons à nos valeureux sportifs que ces vœux se réalisent, avec un peu de chance, il n'est exclu de voir l'équipe champion de leur groupe ou même de Provence. Nos meilleurs vœux les accompagnent pour la réalisation de leurs projets.

— Gardien de but : Tého, très régulier, ne sort jamais hors rang mais se liquide de son travail avec calme et sûreté. L'occasion lui est guère donnée pour déployer son vrai talent.

— Arrières : François est l'entraîneur et ajoute celui de joueur. Il a forgé ses armes à la Ligue Lorraine et est venu, il y a deux ans, agrandir les rangs du Sisteron-Vélo. Très bon élément donc, qui peut être utilisé à différents postes, jeu de tête bon et shoot fulgurant, se laisse souvent tenter dans des driblings inutiles.

Mollet : a débuté cette saison au Club, très régulier, bien planté et très robuste, le kidnapeur de balles en hauteur, très bon attaquant avec un mordant exemplaire devant l'adversaire, par moment, très bon verrouilleur.

Demis : Hullman, après des efforts laborieux et volonté de fer, est arrivé à atteindre le rythme des années précédentes, très méritoire dans ses derniers matches.

Cotto : plaque tournante de l'équipe, stoppeur, par sa clairvoyance cherche toujours à lancer ses avants, manque souvent de réussite dans ses ouvertures.

Guigou : avant toute mention spéciale pour ce joueur, capitaine de l'équipe, le voltigeur, partout où il est sollicité, répond présent, le moteur de l'équipe, le plus volontaire, ne ménage jamais ses efforts, peut servir d'exemple à la jeunesse qui monte.

— Ailier droit : Pellier sort de la pépinière du Club, junior, possède d'énormes moyens, tempérament impulsif, peut devenir (s'il le veut), dans quelques années, un joueur de valeur.

— Inter-droit : Matinoti, bonne base, possibilité de progresser davantage.

Touati : très combattif et bon technicien, confrère de notre « Ben Bareck », à maintes reprises a redressé la situation par ses shoots directs, très accrocheur, ne laisse jamais une balle perdue.

— Avant-centre : Ben Ali, le cerveau de l'équipe, butteur N° 1, est un constant danger pour l'adversaire, toujours prêt d'exploiter la moindre défaillance adverse, il est le Ben Bareck du Sisteron-Vélo.

— Inter-gauche : C. Barton, très doué, bonne condition physique pour le moment, lutte souvent pas avec toute son énergie, se laisse parfois déborder par l'adversaire.

— Ailier gauche : Bardonnenche, ailier rapide et accrocheur, parfois manque d'aperçu, est brouillon pour le jeu collectif.

Moullet : l'homme modèle pour tout faire.

Barton P. : attend avec impatience sa rentrée pour déployer ses capacités, bon joueur.

D'autres joueurs ont participé aux différentes rencontres, avec succès, tels que Pelloux et Rei, sans oublier les boutons d'or, minimes et cadets, juniors, qui se sont ralliés à l'équipe fanion, sachant qu'un jour il faut prendre la relève pour défendre dignement le Sisteron-Vélo, une place pour ces jeunes sur lesquels beaucoup d'espoirs sont fondés.

Et profitant de l'occasion pour adresser un appel aux sportifs... il reste encore beaucoup à faire, rien n'est parfait... Faites grandir les rangs des supporters, épaulez l'équipe, suivez les matches, votre présence est indispensable pour atteindre le but tant recherché, la montée du Sisteron-Vélo.

« LE CRAMPON ».

Dimanche dernier :

FOOTBALL

— En troisième division, sur le stade de Beaulieu, l'U.S.S. et P.T.T. de Digne n'ont pas pu se départager, 1 but partout. Cette rencontre s'est jouée très active et un duel équilibré a dominé durant toute la partie. Sisteron augmente sa place dans le classement et présente toujours une équipe qui se veut en bonne condition.

— En Hauts et Bas-Alpins, l'U.S.S. a dominé largement son adversaire, Malijai, sur le score de 5 à 2, partie jouée amicalement.

RUGBY A XV

Dimanche 12 janvier, premier match retour de cette poule A de troisième série. A l'issue des matches aller, le C.O.S. termine 1er avec deux victoires pour deux matches.

Un dur déplacement attend nos ruggers qui doivent se rendre à Port-de-Bouc. Port-de-Bouc qui vient de se réveiller en battant très nettement L'Isle-sur-Sorgues 22 à 0. Match d'autant plus difficile car le capitaine Ferrer sera absent, ainsi que Reynier J.-D., mais, par contre, on devrait enregistrer la rentrée de Lafitte.

Il reste deux matches à jouer, un nul serait suffisant pour être qualifié dans la poule finale, gageons que nos ruggers ne laisseront pas passer une telle chance.

Sont prévus pour ce déplacement : Motte, Rei, Jullien, Montagner, Chaillan, Grino, Papillon, Parfait, Reynier, Taute, Barbe, Tourniaire, Bonnabel, Mouriès, Lafitte, Fillos, Lhermet.

Départ à 9 heures, place des Arcades.

Et demain dimanche...

— Pour le compte du championnat de troisième division, à 15 heures, sur le stade de Beaulieu, l'U.S.S. reçoit l'équipe correspondante de Manosque. Cette rencontre est pour les Sisteronnais d'une grande valeur, si le match est gagné, l'U.S.S. devient première du classement.

— En lever de rideau, en Hauts et Bas-Alpins, l'U.S.S. joue contre l'Union Sportive de Veynes.

— L'équipe première du Sisteron-Vélo se déplace demain dimanche aux Mées et joue à 15 heures le premier match retour du championnat de promotion de première division contre l'équipe de cette localité. Les Sisteronnais doivent — en principe — s'assurer le gain de cette rencontre.

— En quatrième division, à 8 heures 30, sur le stade de Beaulieu, Digne sera l'adversaire de l'équipe du S.V.

— En minimes honneur, l'équipe du Sisteron-Vélo, sur le stade de Beaulieu, à 10 u. 15, reçoit l'équipe d'Oraison-Sports.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Demain dimanche, la sortie hebdomadaire se fera sur Sainte-Anne-la-Condamine. Départ du siège, bar de l'Etoile, à 7 h. ; retour vers 20 h.

LES SAPEURS-POMPIERS DE SISTERON COMMUNIQUENT :

Le corps des Sapeurs-Pompiers de Sisteron remercie chaleureusement tous les généreux donateurs qui, à la suite d'incendie ou d'événements heureux, ont versé des dons à leur caisse de secours dans le courant du 4me trimestre 1968. Ses remerciements vont également à M. Gilbert Faure, de Ribiers, pour le don qu'il a fait pour les services rendus par les Sapeurs-Pompiers.

Petites Annonces

ON DEMANDE

Homme ou femme - au Touring-Napoléon - pour lessive, tout à la machine - à l'heure ou au mois — Se présenter.

—o—

A LOUER

Appartement neuf (Type F2) - à 8 kilomètres de Sisteron — S'adresser au bureau du journal.

—o—

CHERCHONS

personnel féminin pour station emballage fruits — S'adresser « La Grande Sainte-Anne », Le Poët - Tél. 7.

Pour tous vos permis
AUTO-ECOLE JUFFARD
Rue Deleuze
Tél. 4.58
SISTERON
Leçons sur Simca 1000 - 2 CV
Dauphine - Camion Renault

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

—o—

Tirage de la Tombola Nationale 1968

—o—

Gros lots :

1, 369792, Renault 16 — 2, 281251, Renault 10 — 3, 093389, 4, 407143, 5, 133523 (Renault 4) — 6, 246480, 7, 113804, 8, 371303, 9, 024861, 10, 456372 (1 bon pour 2000 francs de marchandises au choix à prendre aux Galeries Lafayette).

Tous les billets se terminant par :

- Lots A -

95801, 35815, 58093, 44914, 70887, 09043, 61501, 12225, 87775, 27163, 10920, 72836, 59274, 86175, 47178, 06065, 20059, 97691, 39157, 68304, gagnent.

- Lots B -

63641, 56050, 05931, 19895, 40134, 86511, 34579, 27692, 93914, 70939, 71553, 95101, 55411, 66388, 19824, 83929, 03384, 49018, 24293, 39290, gagnent.

- Lots C -

26409, 48759, 63535, 52380, 04322, 32560, 74886, 97523, 84843, 18382, gagnent.

9625, 1567, 3485, 2744, 7251, 4430, 3383, 1228, 3832, 4140, gagnent.

8428, 0150, 4825, 4697, 3487, 2967, 2801, 3737, 9360, 0963, gagnent.

Les billets se terminant par 746 gagnent un briquet à gaz.

Lot de consolation : les billets se terminant par 26.

Salon de Manucure
et Beauté des Pieds
Dames et Messieurs
*
Mlle Pirone
Diplômée Revlon
21, Rue Droite — SISTERON

DE DIETRICH
cuisine
chauffage
revendeur agréé :
QUINCAILLERIE TURCAN
M. ROVELLO
Avenue Paul Arène
SISTERON — Tél. 56

Machines à Ecrire
à Calculer
Duplicateur
REPARATIONS
VENTE - LOCATION
J. PLY
Mécanicien-Spécialiste
Tél. 5
CHATEAUNEUF-VAL-ST-DONAT
Atelier avenue de la Libération
SISTERON

INSTITUT DE BEAUTE
Mme Esculier
Esthéticienne Diplômée
vous accueillera dans un cadre agréable pour tous les soins du visage, du corps, sudation par méthode moderne, épilation des jambes, etc...
Sur Rendez-Vous
LA CASSE ——— Tél. 288
SAINT-AUBAN

PECHE
G. SUZAN
Ancienne Maison SILVY
Les Arcades
SISTERON — Tél. 2.46
Ajoute un rayon
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Réparations de toutes montres
Livraison rapide
CAMPING — CHASSE

Pour toutes vos assurances
Pour vos transactions
Non pas une seule adresse
Mais une bonne adresse :
Fernand SIARD
« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence, 15
Tél. 4.43 — SISTERON
Assurances « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accidents - Maladie
Risques divers - Vie - Retraite
Crédit Automobile
—o—
Transactions Immobilières
et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés
Immeubles - Villas - Terrains
Appartements

GERANTE DIPLOMEE
12, Avenue des Arcades
SISTERON

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, rue Droite, 18
SISTERON — Tél. 2.86
Toutes Transactions
Immobilières
Commerciales
Industrielles

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 1.97

ELECTRICITE GENERALE
Force — Lumière
Dépannage Ménager
H. PESCE
Place de la République
Bâtiment B 3
SISTERON
Devis gratuit

REVÊTEMENT DE SOL TEXTILE
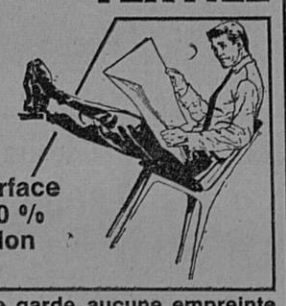
surface 100 % nylon
ne garde aucune empreinte
tapisom
A. ESCULIER
Entrepreneur agréé
« Les Romarins » — La Casse
Tél. 2.88 — SAINT-AUBAN
Toutes les marques de dalles, tapis plastiques linoléum et caoutchouc, revêtement mural, moquette laine et synthétique, portes et cloisons accordéon.
Nombreuses références.
Devis gratuit.
—o—
M. ESCULIER se tient toujours à la disposition de sa clientèle Sisteronnaise et de la région pour tous revêtements de sols.

© VILLE DE SISTERON

Agence Alpine

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
aux meilleures conditions
TRANSACTIONS

TOUS CREDITS AUTOS
Equipement, Modernisation de Magasins ou Installations Commerciales
ACHAT, CONSTRUCTION OU RENOVATION D'IMMEUBLES
Service Permanent Prêts Complémentaires
A VOTRE DISPOSITION
sans engagement de votre part pour étude de tous financements
Formalités simplifiées Accords rapides

R. REYNAUD

Avenue de la Libération
« Immeuble d'Etat »
Téléphone 2.06 SISTERON

et toujours seul Agent agréé AIR FRANCE et COMPAGNIES AERIENNES et MARITIMES

Notez notre adresse — Elle vous sera un jour utile

SALIGNAC
HOTEL-RESTAURANT
DU GRAND CEDRE
Tél. 7
★
Sa Cuisine Soignée
Ses Spécialités
Son Cadre
Son Calme
Son Confort
★
Pension
Noces et Banquets

Tous les événements heureux de votre vie, de celle de vos amis, trouvent à la

Maison du Cadeau

13, rue de Provence
SISTERON — Tél. 95
l'occasion de se manifester par un achat de bon goût et au meilleur prix.
Liste de Mariage

Peinture, Papiers Peints, Vitrerie
JULIEN Georges
Artisan
La Baume - SISTERON
Travail soigné - Prix modérés

Hôtel - Restaurant - Bar
" Les Chênes "
Route de Gap — Nationale 85
SISTERON — Tél. 5.08
Sa Cuisine
Ses Spécialités
Pension
Salle pour Banquets
Grand Parking
Ouvert toute l'année

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
25, Rue Droite - SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

ACTIVITE DE NOTRE ABATTOIR

Cette année encore l'activité de notre abattoir s'est accrue, et notamment après son agrément pour l'exportation vers les pays étrangers. Sa spécialisation pour les ovins s'est accentuée et c'est ainsi que pour un poids total en viande net de 2.620.919 kg., on compte pour les ovins un poids net de 2.475.081 kg., soit 200 tonnes de plus que l'année précédente, se répartissant ainsi :

— 153.222 agneaux, soit : 2.418.203 kg. de viande.
— 2.737 moutons, soit : 52.653 kg. de viande.
— 248 brebis, soit : 5.025 kg. de viande.

Comme on le voit, grâce aux efforts conjugués des bouchers-expéditeurs et de la Municipalité, l' « Agneau de Sisteron » voit son label de plus en plus estimé et apprécié.

NECROLOGIE

Samedi dernier, dans l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de Mme Jean Luce, décédée à Aix-en-Provence, à l'âge de 43 ans.

Madame Jean Luce était la sœur de M. Marcel Chastel, agent général d'assurances et de Mme Adrien Barrière, boucherie, à qui nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos sincères condoléances.

★★★

Mardi, à Ribiers, avec le concours d'une grande affluence, ont eu lieu les obsèques de la jeune Mme Liautaud, décédée à l'âge de 26 ans.

Madame Liautaud était à la campagne de La Plaine, où les parents sont propriétaires. Elle laisse un enfant en bas-âge.

A la famille, nos condoléances.

★★★

Jeudi, dans l'après-midi, au petit cimetière de La Silve, ont eu lieu les obsèques de Mme Albert Coudoulet, décédée à l'âge de 70 ans. Très connue et estimée dans le monde paysan, à la famille Coudoulet, nous adressons nos condoléances.

★★★

Et à Sisteron, à 15 h. 30, ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Eugénia Magen, décédée à l'âge de 76 ans, mère de M. Aristide Magen, professeur au Lycée, et belle-mère de Mme, correspondante locale de « La Marseillaise », à qui nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos condoléances.

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Du 18 au 22 janvier, le Rallye de Monte-Carlo traversera le département des Basses-Alpes.

Les concurrents passeront dans notre cité le 18, de 3 h. 30 à 4 h. 30. Ils sortiront du département en direction du Poët.

Le 20 janvier, les concurrents seront de nouveau de passage à Sisteron, venant de Laragne, entre 4 h. et 8 h., et se dirigeront vers Digne.

Les concurrents, dans la journée du 21 janvier, prendront l'embranchement de la route nationale 85 et la route nationale 546, et passeront à Noyers-sur-Jabron entre 12 heures et 15 heures, et fileront en direction de la Drôme.

Voilà, à quelque chose près, l'horaire des passages de ce 38me Rallye de Monte-Carlo dans notre région.

Bonne route à tous les concurrents.

ETAT-CIVIL

du 2 au 9 janvier 1969.

Naissances — Virginie Jeanne Marie, fille de Renaud Michel d'Annoville, ingénieur à Grenoble — Patrice Eric, fils de Aimé Girard, peintre à Volonne — Philippe Michel, fils de Roger Gassend, à Mison — Christophe Jean-Paul, fils de Pierre Garcin, employé d'usine à Château-Arnoux — Serge Gérard, fils de Jean-Claude Capilla, employé aux abattoirs de Sisteron.

Décès — Louise Marie Rose André, épouse Caurel, 81 ans, avenue de la Libération — Adolphine Marie Eugénia Bojo-Grander, veuve Magen, 76 ans, avenue du Lac.

REMERCIEMENTS

Aix-en-Provence - Sisteron
Kaolak - Marseille

Les familles Jean LUCE, Marcel CHASTEL, Fernand CHASTEL, Adrien BARRIERE, Lucien MARTIN, Charles STOECKLI, parents et alliés, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Yvette LUCE
née CHASTEL

prient toutes les personnes qui les leur ont manifestées de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

RÉFRIGÉRATEURS
MACHINES A LAVER
20 % moins cher
que les moins chers
INDESIT
Agent pour la région
A. RANUCCI
Rue Droite — SISTERON

AGENCE
DE
HAUTE-PROVENCE
Avenue Paul Arène
SISTERON
Tél. : Bureau 3.69

ASSURANCES
Toutes Branches
Incendie - Accidents
Maladie - Vie - Risques Divers
Crédit Automobile

BUREAU DE VOYAGES
Correspondant Havas-Voyages
Licence N° 97
PASSAGES AERIENS
et MARITIMES
pour le monde entier
toutes Compagnies
Voyages
Individuels - Collectifs
Croisières
Location Billets
de Chemins de Fer

TOUTES TRANSACTIONS
Immobilières et Commerciales
ACHAT - VENTE - LOCATION
Propriétés - Terrains
Villas - Commerces
Appartements
Maisons de Campagne
Financement Immobilier
Terrain
sur Constructions
Agencement Magasins

Etude de Maître Jean-Claude BUES
Notaire à SISTERON

—o—

Cession

DE FONDS DE COMMERCE

—o—

PREMIERE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître Jean-Claude BUES, Notaire à SISTERON, le quatre Janvier mil neuf cent soixante-neuf ;

Monsieur César Gaston MEFFRE, commerçant, et Madame Marie Thérèse NOUE, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à MALLEMOISSON (04) ;

Ont vendu à Monsieur Michel Firmin BRIAND, garagiste, et à Madame Yvonne Edmonde THONUS, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à MALLEMOISSON ;

Un FONDS DE COMMERCE de garage, réparations, vente et achat de voitures neuves et occasions, essence, huiles, exploité à MALLEMOISSON, Route Nationale, sous l'enseigne «ESSO SERVICE MEFFRE » et pour lequel Monsieur MEFFRE est immatriculé au R. C. de DIGNE sous le N° 58 A 188 ;

Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de SOIXANTE-HUIT MILLE FRANCS.

La prise de possession a été fixée au quatre Janvier mil neuf cent soixante-neuf.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à SISTERON, en l'Etude de Maître BUES, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour première insertion :
Signé : J.-C. BUES, Notaire.

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1971

Les jeunes gens de nationalité française, ou sans nationalité, nés entre le 1er janvier 1951 et le 31 décembre 1951 inclus, tous les hommes âgés de moins de cinquante ans à la date du 1er juin 1969, ayant acquis la nationalité française après le 1er juin 1967, les étrangers bénéficiaires du droit d'asile nés en 1951 ou réfugiés en France après le 1er juin 1968 (sous réserve qu'ils aient moins de cinquante ans à la date du 1er juin 1969) doivent demander leur inscription sur le tableau de recensement. Ils devront se munir du livret de famille de leurs parents ou d'une fiche familiale d'état-civil ou de leur propre livret de famille s'ils sont mariés.

Les opérations de recensement seront closes le 31 mars 1969. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Etude de Maîtres Gaston BAYLE
et Pierre CHASTEL
Notaires Associés à SISTERON

—o—

RENOUVELLEMENT de GERANCE

—o—

UNIQUE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître BAYLE, Notaire à SISTERON, le 28 Décembre 1968, enregistré à SISTERON, le 4 Janvier 1969, Folio 6, Bordereau 3/2 ;

Madame Joséphine LECINA, commerçante, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Roger AGNIEL, comptable, avec lequel elle demeure à MODANE (Savoie), 28, rue Gambetta, a donné bail à titre de Location-Gérance ;

A Monsieur Louis IMBERT, commerçant et Madame Andrée PASSANI, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, 9, avenue des Arcades ;

Un fonds de commerce de bazar, vaisselle, articles de Paris, dénommé « Bazar des Arcades », exploité à SISTERON, 9, avenue des Arcades ;

A compter du 1er Janvier 1969, pour une durée de une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Cette gérance a été consentie à titre de renouvellement de la gérance précédente dont la durée expirait le 31 Décembre 1968.

Pour unique insertion :
BAYLE, Notaire.

Etude de Maître Gaston BAYLE
Notaire à SISTERON

—o—

Vente

DE FONDS DE COMMERCE

—o—

DEUXIEME INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître Gaston BAYLE, Notaire à SISTERON, le 20 Décembre 1968, enregistré à SISTERON le 23 Décembre 1968, Folio 6, Bordereau 258/4 ;

Monsieur Avy ARNAUD, commerçant, et Madame Lucienne CHAUVIN, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, quartier des Cordeliers, ont vendu à Monsieur Marcel CHAUVIN, ouvrier serrurier, et Madame Marie-Louise AUDIBERT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON « Les Prés Hauts » ;

Les éléments incorporels et le matériel d'un fonds de commerce de droguerie sis et exploité à SISTERON, 6, rue Mercerie, à l'enseigne « DROGUERIE NOUVELLE », pour l'exploitation duquel Monsieur ARNAUD est immatriculé au Registre du Commerce de Digne sous le N° 54-A-6 ;

Moyennant le prix de 30.000 Francs.

La prise de possession a été fixée au 1er Janvier 1969.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à SISTERON, en l'Etude de Maître BAYLE, où domicile a été élu.

Pour deuxième insertion :
BAYLE, Notaire

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

SOMMIERS MATELAS
NEUF REPARATIONS
TISSUS D'AMEUBLEMENT
MATELAS LAINE — MOUSSE — RESSORTS
CHAISES — FAUTEUILS
OREILLERS — TRAVERSINS (PLUMES - MOUSSE)
MALATRAY Jean
Rue Mercerie — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES
TEL. 273
SISTERON
COQUILLAGES ECREVISSES LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES POISSON CONGELE
« LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE »

" Marie-Corinne "
Place Paul Arène
SISTERON
TOUTE LA MAROQUINERIE
LUXE ET FANTAISIE
BOX — VEAU VERNIS —
PORC — JOCK —
PARAPLUIES
GANTS E. PERRIN
BIJOUTERIE FANTAISIE
PRODUITS DE SOINS
JEANNE GATINEAU

LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN
MEUBLES D'ENSEMBLE
LANDAUS — MOBILIERS D'ENFANTS
GRAND CHOIX DE RIDEAUX
TELEPHONE : 5.77

AGENCE DE PROVENCE
SISTERON — 15, rue de Provence — Tél. 443
JAME et SIARD
Toutes Transactions - Commerciales - Immobilières
Expertises - Fiscalité - Tous Conseils
Représentants de plusieurs Organismes de Crédit
(Immeubles et Fonds de Commerce)
— Solutions rapides des demandes —

FUEL « ANTAR »
Louis BRÉMOND
TRANSPORTS
Place du Tivoli
04 - SISTERON — Tél. 54
DISTRIBUTEUR POUR LA REGION DE SISTERON

© VILLE DE SISTERON

La Caisse d'Epargne de Sisteron

vous informe qu'il vous est possible de lui confier la totalité de vos économies dont vous désirez conserver la disponibilité immédiate. Ces sommes bénéficient toujours de la garantie de l'Etat.

LE LIVRET SUPPLEMENTAIRE vous procure un taux d'intérêt de 3,50 % soumis à l'impôt sur le revenu. Pour le paiement de cet impôt vous pouvez opter pour le prélèvement forfaitaire qui vous assure au taux de 2,625 % NET ET VOUS DISPENSE DE TOUTE DECLARATION.

Mais n'oubliez pas de compléter votre premier livret qui, dans la limite de 15.000 Francs, vous garantit un taux de :

3,50 % EXONERE DE TOUT IMPOT

Renseignez-vous à nos guichets à SISTERON et dans nos 6 succursales

LARAGNE — VOLONNE
SAINT-AUBAN — LA MOTTE DU CAIRE
CHATEAU-ARNOUX — L'ESCALE

ELECTRICITE GENERALE
RADIO — TELEVISION — MENAGER

A. LATIL

Avenue Paul Arène — **SISTERON** Allo : 3.36

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DES TELEVISEURS :
CONTINENTAL EDISON — RADIALVA — GRUNDIG
MACHINES A LAVER : VEDETTE

GARAGE **Paul ALBERT**
CYCLES ET MOTOS
Avenue de la Libération — Tél. 195 SISTERON

AUX
MEUBLES SISTERONNAIS
H. FRANÇON

STYLE ET RUSTIQUE
MEUBLES METALLIQUES DE BUREAU
CUISINES — CANAPES-LIT BIPLEX
LITERIE MATLASSOR

★★★

57, rue Droite — SISTERON — Tél. 93

★★★

FACILITE DE PAIEMENT PAR CREDIT
— CONFORT S.O.F.I.N.C.O. —
ASSURANCE VIE — INVALIDITE — MALADIE

BAGUES DE FIANÇAILLES...
MEDAILLES D'AMOUR...

De Marta

53, rue Droite — **SISTERON**

en vente chez : RANUCCI, rue Droite, SISTERON
Grand écran : 1.270 F. Reprise des anciens postes

Agence L'Abeille

Fondée en 1930
Assurances de Toute Nature
Crédits Autos — Financement Immobilier sur Terrains
Constructions — Améliorations
Agencements de Magasins, etc...

Alphonse ALIBERT
Assureur
11, Rue de Provence, 11
SISTERON — Tél. 80

République Française

Préfecture des Basses-Alpes

Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation

Bureau de la Réglementation

Arrêté Préfectoral

N° 67-1301
autorisant l'ouverture d'une Porcherie de 1re Classe sur le territoire de la Commune de BELLAFFAIRE

Le Préfet des Basses-Alpes,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 19 Décembre 1917 modifiée sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;
Vu le décret du 20 Mai 1953 modifié, fixant la nomenclature des établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;
Vu le décret N° 64-303 du 1er Avril 1964, relatif aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;
Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu la demande de Monsieur Robert AGUILLON, en date du 8 Mars 1967, tendant à obtenir l'autorisation d'ouvrir une porcherie sur le territoire de la Commune de BELLAFFAIRE ;
Vu les pièces annexées à cette demande ;
Vu les résultats de l'enquête de commodo et incommodo ouverte par application des dispositions du décret du 1er Avril 1964 susvisé ;
Vu l'avis du Commissaire-Enquêteur en date du 19 Mai 1967 ;
Vu l'avis du Conseil Municipal en date du 7 Mars 1967 ;
Vu l'avis du Conseil Départemental d'Hygiène, en date du 23 Juin 1967 ;
Sur la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE :

Article 1er — Monsieur Robert AGUILLON, propriétaire exploitant agricole à BELLAFFAIRE, est autorisé à ouvrir une Porcherie de 1re Classe, sur le territoire de la Commune de BELLAFFAIRE, au lieu dit « Champ Signon », sous réserve des prescriptions suivantes :

1° — L'établissement sera situé et installé conformément au plan joint à la déclaration.

Tout projet de modification de ce plan devra, avant sa réalisation, faire l'objet d'une déclaration au Préfet.

2° — Les locaux seront d'une hauteur minimum de 2 m. 80 sous le plafond. Chaque animal devra disposer d'une place suffisante. A l'intérieur, les murs seront revêtus de ciment lisse sur une hauteur de 1 m. 60, à partir du sol ; sur tout le reste de leur étendue, ils seront enduits de maçonnerie, ainsi que le plafond, et blanchis à la chaux au moins une fois par an, en mai.

Le plancher haut sera plafonné au niveau des solives. Les angles des murs entre eux, avec le plancher et avec le plafond, seront aménagés en gorges arrondies.

3° — Le sol sera imperméable et toujours maintenu en bon état d'étanchéité. Il sera disposé en pente légère pour l'écoulement facile des liquides vers les amorces siphonées de la canalisation générale d'évacuation des eaux usées à l'égoût public. Ces orifices seront munis de panier grillagé ou de tout autre dispositif capable d'arrêter la projection de corps solides.

Les eaux résiduaires, purins et eaux de lavage ne seront, sous aucun prétexte, écoulées sur la voie publique. Leur évacuation sera effectuée conformément aux prescriptions de l'instruction du Ministre du Commerce en date du 6 Juin 1953 (J. O. du 20 Juin 1953) relative à l'évacuation des eaux résiduaires des établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

4° — L'éclairage diurne sera assuré par des châssis vitrés en nombre suffisant. Des lampes à incandescence, installées suivant les règles de l'art de façon à éviter les courts-circuits, assureront l'éclairage nocturne.

5° — L'aération sera assurée par des châssis ouvrant et par des cheminées de 0,22 m. sur 0,25 m. de côté, à raison d'une pour 15 animaux. Ces cheminées déboucheront au-dessus du toit et ne devront jamais être obturées.

6° — L'établissement sera approvisionné, en quantité suffisante, d'eau potable pour l'abreuvement des animaux et l'eau de lavage avec prises à raccord pour permettre d'effectuer des lavages abondants de toutes les parties de l'installation (murs, sols, etc...).

7° — Les mangeoires seront lisses et imperméables, supportées par un contre-mur en ciment.

8° — Les dépôts de paille et de fourrage seront séparés des locaux servant au logement des animaux par un mur en maçonnerie.

S'ils sont placés au-dessus de ces locaux, le sol sera rendu incombustible et impénétrable aux poussières. Il ne pourra y être placé aucun foyer ni aucun conduit de fumée.

9° — Les litières seront renouvelées tous les jours. Les fumiers seront enlevés chaque matin avant huit heures en été et 9 heures en hiver. Les aires à fumier seront ensuite lavées et désodorisées.

10° — Toutes les parties de l'établissement, et notamment les murs et les sols, devront être maintenus en bon état de propreté et d'entretien.

Toutes dispositions efficaces seront prises pour éviter l'introduction et la pullulation des mouches et des rongeurs et pour assurer leur destruction.

11° — Toutes dispositions efficaces seront prises pour éviter la production du bruit et s'opposer à sa propagation. Si besoin est, les séparations et les attaches seront établies en matériaux insonores.

12° — Il est interdit de fumer dans l'établissement. L'interdiction sera affichée en caractères apparents dans les locaux et sur la porte d'entrée.

13° — L'établissement sera pourvu de moyens de secours appropriés contre l'incendie tels que postes d'eau, seaux-pompes, extincteurs, sacs de sable, tas de sable meuble avec pelles, etc...

14° — Les eaux de pluie, les eaux usées, seront recueillies et collectées par un système de canalisation reliée à une fosse à purin.

Article 2 — En ce qui concerne la protection des travailleurs, le pétitionnaire devra respecter strictement les règlements et instructions en vigueur.

Article 3 — Les conditions ainsi fixées ne peuvent, en aucun cas et à aucune époque, faire obstacle à l'application des dispositions édictées par le livre II du Code du Travail et les décrets réglementaires pris en exécution dudit livre, dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs ni être opposée aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Article 4 — Dans le cas où l'établissement dont il s'agit changerait d'exploitant, le successeur ou son représentant devrait en faire la déclaration dans le mois qui suivrait la prise de possession.

Article 5 — Un extrait du présent arrêté énumérant les conditions auxquelles l'autorisation est accordée faisant connaître qu'une copie de l'arrêté est déposée aux archives de la mairie et mise à la disposition de tout intéressé, sera affiché à la porte de la Mairie de BELLAFFAIRE et inséré par les soins du Maire et aux frais de Monsieur Robert AGUILLON dans un journal d'annonces judiciaires et légales du département.

Un certificat constatant l'accomplissement de cette double formalité sera transmis, sous le présent timbre, à la Préfecture des Basses-Alpes.

Article 6 — MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, le Maire de BELLAFFAIRE, le Directeur Départemental des Services Vétérinaires, Inspecteur des Etablissements classés, le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à M. Robert AGUILLON, M. l'Ingénieur en Chef, Directeur Départemental de l'Equipement, Service de la Construction, M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et M. le Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi.

Digne, le 24 Juillet 1967.
Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire-Général :
Signé : Bernard GRASSET.

Pour Ampliation,
P. l'Attaché Délégué,
Signé : LAUREAU.

Pour copie conforme :
Le Chef de Bureau Délégué :
Signé : Illisible.

Mme J. MEVOLHON
Bureau d'Etudes et de Dessin en Bâtiments
Route de La Motte du Caire
La Baume - SISTERON
Décoration
Construction - Restauration

Cadeaux - Souvenirs - Jouets
TOUT POUR L'ENFANT — VAISSELLE — MENAGE
CAMPING — LAINES DU PINGOUIN — REVETEMENT DU SOL
MAROQUINERIE — RIDEAUX, etc...
GRAND BAZAR PARISIEN
17, rue Droite — SISTERON — Téléphone 53
Entrée libre

DROGUERIE
Peinture - Papiers Peints
BONNET René
14, Route de Noyers — SISTERON — Tél. 75
ENTREPRENEUR AGREE
TOUS REVETEMENTS PLASTIQUES POUR SOLS ET MURS
BALATUM MOQUETTE
TISSUS D'AMEUBLEMENT — STORES VENITIENS
VENTE — POSE — DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
Dépositaire agréé : Sommer
TAPISSOM — TAPIFLEX — SOMILINE — SOMVYL

GARAGE DU JABRON
MECANIQUE GENERALE
REPARATION — DEPANNAGE
TOLERIE — PEINTURE
J. P. NADE
Les Bons-Enfants — PEIPIN
Tél. 22
STATION SERVICE

TELEVISION **SCHNEIDER** RADIO
Modèles 1969 écran de 59 et 65 cm.
15 modèles différents en magasin
Grand écran 59 cm. : Téléviseur + Table : 1.295 F.
Ecran géant 65 cm. :
Téléviseur + Table + Antenne : 1.890 F.
Reprise anciens téléviseurs

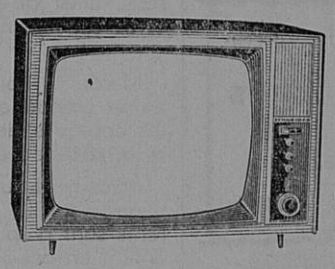

RICHAUD G.
Technicien Diplômé
Av. Paul Arène
SISTERON - Tél. 3.62
Vente à Crédit
Facilités de Paiement
Service après vente
Location
Téléviseurs d'occasion à partir de 300 F.

TROUCHE Paul
Les Plantiers - SISTERON - Tél. 3.82
LIBRE SERVICE
UNA Membre Eurogroup
vous propose :
U N choix formidable
U N E qualité irréprochable
A ux prix les meilleurs

Claude ANDRÉ
« FINANCIER - ASSUREUR - CONSEIL »
AGENCE GENERALE
« LA FEDERATION CONTINENTALE »
ET
« LA NORDSTERN »
DECES — VIE — MALADIE — RETRAITE — INCENDIE
AUTOMOBILE — DIVERS — PLACEMENTS FINANCIERS
CREDITS
REÇOIT LE MATIN ET SUR RENDEZ-VOUS — TELEPHONE 214
BLOC A 2 — AVENUE PAUL ARENE — SISTERON - 04

RICHAUD Georges
TECHNICIEN DIPLOME
Avenue Paul Arène — SISTERON Tél. 3.62
GRAND CHOIX DE TRANSISTORS ET TELEVISEURS
LABORATOIRE DE DEPANNAGE AGREE
TELEVISEURS : SCHNEIDER — PATHE-MARCONI
MACHINES A LAVER : LINCOLN — THOMSON
REFRIGERATEURS : FRIGECO — FRIMATIC
MAZOUT — CHAUFFAGE PAR AIR CHAUD
CALORIFERES, CUISINIERES : AIRFLAM — ZAEGEL
FACILITES DE PAYEMENT VENTE A CREDIT
PRET ALLOCATIONS FAMILIALES

LE PLUS JOLI CHOIX DE
Robes de Mariées
de la plus simple à la plus élégante
PRET A PORTER DAMES - HOMMES
VERNET-ORLY
Avenue Paul Arène — SISTERON — Tél. 81

© VILLE DE SISTERON